Ecole Jean Guillebaud – Neuvy-Saint-Sépulchre

Procès verbal du conseil d'école du 05 novembre 2013

Présents : Mme Carteron, *Mairie de Neuvy ;* Mme Bouquin, *Mairie de Maillet ;*
Mme Bailly, Mme Brisse, Mme Jautard, Mme Piget, Mme Tara, *parents d'élèves*
Mme Raclet, M. Aubret, Mlle Biais, Mme Forin, Mme Perfetti, M. Watelle, *enseignants*

Excusée : Mme Pascaud, *Inspectrice de l'Education Nationale*

Absente : Mme Duris, *Mairie de Gournay*

Début du conseil d'école : 18 h 00

1– Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école.

Il y avait deux listes.
Inscrits : 207 ; votants : 124 ; blancs ou nuls : 10 ; exprimés : 114

Elus : Liste FCPE : Mme Piget, Mme Tara
Liste UPE : Mme Bailly, Mme Jautard, M. Le Quéré

Le nouveau conseil d'école est installé.

2– Organisation pédagogique

L'école compte 126 élèves répartis en 5 classes de la manière suivante.

- Classe de Mme Forin : 25 CP
- Classe de Mlle Biais : 23 CE1
- Classe de M. Watelle : 24 CE2
- Classe de M. Aubret : 23 CM1
- Classe de Mme Raclet : 31 CM2

Mme Perfetti, ZIL, est rattachée à l'école.

La décharge de direction de Mme Raclet est assurée par M. Sarribouette, le mardi.

Mme Roux est employée 20 heures par semaine comme AVS dans les classes de Mme Raclet et M. Watelle pour aider trois élèves en particulier.

Depuis le 15/09, Mme Pornet intervient comme aide administrative dans l'école. Elle intervient également à la maternelle le lundi matin.

Une intervenante en musique, Mme Gérard, interviendra toute l'année pour toutes les classes le mardi, dans le cadre du projet de comédie musicale.
Mme Raclet rappelle que ce projet est possible car désormais les CM iront en voyage scolaire en montagne une année sur deux.

Mme Raclet informe le conseil d'école du fait que la demande auprès de la municipalité de Neuvy du financement des interventions en EPS de Julien Bernard (2 000 € pour l'année pour tous les enfants de l'école) a été refusée.
Les enseignants et les parents font part de leur déception face à cette décision.

3– Activités éducatives et sportives

- Toutes les classes participent au prix Escapages.
- Les élèves de cycle 3 ont participé au rallye patrimoine à La Châtre le 10 octobre. La journée a été une réussite et semble avoir beaucoup intéressé les enfants.
- L'endurance a eu lieu le 17 octobre.
- Il y a eu une intervention prévention routière auprès des élèves de CM le 17 octobre et les CM2 ont passé la partie code le 4 novembre.
- Tous les élèves assisteront à une vidéo conférence par M. Duval sur les thèmes « Les 4 éléments» (cycle 2) et « Volcans et séismes» (cycle 3) à la salle des fêtes, le 28 novembre.
- Il y aura une intervention de l'ADATEEP sur la sécurité dans les cars le 5 décembre.
- Dans le cadre de la journée « Le jour le plus court », des courts-métrages seront diffusés aux enfants le 20 décembre.
- Le 28 mars les CE1 et CE2 se rendront au Zoo de Beauval, en liaison avec le travail mené au cours de l'année sur les animaux.
- Le 03 avril les CM1 et CM2 se rendront à Guédelon pour visiter le chantier d'un château-fort en construction et participeront à des ateliers.
- Le p'tit braquet USEP aura lieu le 10 ou le 12 juin pour les CE2, CM1 et CM2.
- La représentation de la comédie musicale aura lieu le 13 juin.
- La journée omnisports aura lieu le 17 juin.
- Sept mercredis USEP sont prévus cette année. Sauf changements, ils se répartiront ainsi :

  27/11 : cross
  04/12 ou 11/12 ou 15/01 : activités aquatiques
  12/02 : cirque
  19/03 : peteca
  09/04 : ultimate
  14/05 : escrime
  21/05 : canoë

4– Aide personnalisée

79 élèves ont été pris en charge durant l'année scolaire 2012/2013, le matin de 8h30 à 9h00.
L'aide personnalisée est reconduite sous cette même forme cette année.

5– Coopérative scolaire et Association USEP.

Au 31 août la coopérative scolaire avait un actif de 2696,60 € (bénéfice de 538,42 € pour 2012/2013 et l'association USEP un actif de 2244,69 € (bénéfice de 237,44 € pour 2012/2013).
Les comptes sont approuvés par le conseil d'école.

6– Registre santé sécurité

Le conseil d'école est informé de l'existence d'un registre dans lequel seront noté les incidents et les risques relevés dans l'école.

7– Questions diverses

La représentante de la commission éducation de la commune de Neuvy Saint-Sépulchre a été questionnée par l'équipe enseignante sur un certain nombre de problèmes, récurrents pour certains depuis des années :

- L'entretien des locaux n'est plus assuré (portes ne fermant plus, faux plafonds qui s'effondrent, infiltrations d'eau dans les préfabriqués ...).
- Retraits de moyens humains et matériels pour emplir les objectifs d'enseignement. (disparition de la salle d'arts visuels, suppression de trente tables d'élèves, non renouvellement du poste d'éducateur sportif). Il est rappelé que la salle du TBI, ainsi que la salle informatique sont meublées et ne peuvent fonctionner que parce que l'équipe enseignante y a pourvu en collectant des dons divers.
- Les classes situées dans les préfabriqués sont très peu adaptées aux activités d'enseignement. Les problèmes d'humidité, d'isolation, d'environnement sonore n'ont toujours pas été solutionnés.
- Les documents de gestion fournis par la mairie sont brouillons, incompréhensibles et parviennent à l'école avec un tel retard qu'il est impossible d'assurer le suivi des commandes.
- Les demandes de services divers (demande d'interview de Monsieur le Maire par les élèves en vue d'un article dans le journal scolaire restée sans réponse, interruption de la sirène pendant les heures de classe) qui ne nécessitent aucun financement, demeurent, depuis des années, sans réponse.

Lors du conseil d'école de février 2013, Monsieur le Maire est venu informer l'assemblée que la réforme des rythmes scolaires serait reportée à l'année suivante, afin de prendre le temps d'imaginer et d'organiser au mieux le dispositif retenu. Il était prévu des concertations avec les municipalités déjà engagées dans le processus et des réunions de travail avec la communauté scolaire dans son ensemble.

- A ce jour, l'équipe enseignante n'a été en rien contactée. Question est posée aux associations de parents d'élèves qui répondent elles aussi par la négative.
- Le conseil interroge donc la représentante de la Mairie sur l'état d'avancement des concertations annoncées et sur le niveau d'élaboration du projet. Il est répondu qu'aucune concertation ni avec les autres municipalités ni avec les autres composantes de la communauté scolaire n'a été encore entreprise. Aucune piste d'organisation (horaires et lieux) n'a encore été prévue.
- En ce qui concerne la nature des activités périscolaires, une liste d'activités possibles est énoncée, mais sans qu'aucune prospection n'ait été à ce jour menée pour en assurer l'encadrement. Il est dit que la Mairie envisage d'utiliser les compétences des employés municipaux, dont à ce jour les compétences n'ont pas été sondées.

Le Conseil d'Ecole prend acte de ces réponses et exprime son inquiétude quant à la mise en place de la réforme. Il exprime aussi le souhait que les décisions importantes concernant l'organisation de l'école soient annoncées et si possible fassent l'objet d'une consultation sérieuse.

En ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires, les enseignants proposent les horaires suivants qui leur semblent les plus appropriés à la réussite des élèves :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-15h45
Mercredi : 9h-12h

Les Activités Péri-Scolaires, qui dépendent de la municipalité, auront lieu de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (anciennement aide personnalisée) auront lieu les lundis et jeudis de 15h45 à 16h30.

L'ensemble du conseil d'école approuve cette proposition.

Fin du conseil d'école : 20 h 30

La directrice
C. Raclet

Le secrétaire
B. Watelle